



La Bourse de ballet Joysanne Sidimus de la Fondation Hnatyshyn

La Bourse de ballet Joysanne Sidimus de la Fondation Hnatyshyn a pour but d'aider les jeunes danseurs•euses de ballet canadien•nes les plus prometteur•euses qui entament la dernière ou l'avant-dernière année d'un programme d'études postsecondaires, d'un programme de formation professionnelle ou d'un programme d'apprentissage en ballet*, et qui ont l'intention de poursuivre une carrière en ballet.

Un jury de conseillers nommés par la Fondation évaluera les performances des candidat•es. Les bourses doivent servir à couvrir les frais de formation, de matériel (par exemple, les pointes), de déplacement pour se rendre aux auditions et en revenir, ainsi que les frais de logement et de nourriture. Si l'étudiant•e choisit de ne pas fréquenter l'établissement désigné ou ne termine pas le programme d'études ou d'apprentissage, la bourse devra être retournée au complet ou sur une base proportionnelle à la Fondation Hnatyshyn

*Les étudiant•es et les apprenti•es qui suivent des programmes d'enseignement, de formation et d'apprentissage d'une durée d'un an ou moins sont également éligibles.

Critères de nomination

Cette bourse de 10 000 \$ est destinée aux danseurs•euses de ballet canadien•nes inscrit•es à des études ou à des stages à temps plein dans des établissements d'enseignement postsecondaire et de formation canadiens qualifiés et dans des compagnies de ballet professionnelles qui offrent des programmes professionnels postsecondaires à temps plein, y compris des stages, dans le domaine du ballet.

L'institution doit désigner les candidat•es et peut présenter jusqu'à deux candidat•es par an.

Les candidat•es ne peuvent être proposé•es que par une seule institution. Les candidat•es peuvent être proposé•s plusieurs fois, mais ne peuvent recevoir la bourse qu'une seule fois.

Les candidats seront identifiés par l'institution sur la base d'un **potentiel exceptionnel pour une carrière distinguée dans le domaine du ballet.**

Les établissements sont encouragés à prendre en considération les candidat•es qui expriment des besoins financiers et/ou qui s'identifient comme faisant partie d'un groupe sous-représenté dans le domaine du ballet au Canada.

Critères d'éligibilité

La personne candidate doit :

- Entrer, dans les douze mois suivant la date limite de dépôt des candidatures, dans la dernière ou l'avant-dernière année d'un programme de ballet à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire ou de formation qualifié au Canada, ou dans un programme d'apprentissage à temps plein auprès d'une compagnie de ballet professionnelle ;
- Être citoyenne ou résidente permanente du Canada (les détenteurs de permis d'études ou de visas de résident temporaire ne sont pas admissibles) ;



- Être désignée par l'établissement ;
- Être âgée de 16 ans ou plus.

Processus de nomination

Toutes les nominations et soumissions doivent être complétées par courriel à director@rjhf.com. Les candidats seront invités par courriel à soumettre leur documentation sur SlideRoom une fois leur candidature reçue.

Le courriel de nomination doit comprendre :

- Le nom de l'auteur de la candidature, son poste ou son titre, l'établissement ou le titre à l'origine de la candidature, son numéro de téléphone principal, le nom du candidat, l'adresse électronique du candidat, le numéro de téléphone du candidat, le nom du programme d'études ou d'apprentissage, la durée du programme, la date de début du programme, l'année/le niveau dans lequel entre le candidat) ;
- Lettre d'appui de l'établissement ou du professeur indiquant que le candidat a fait preuve d'un potentiel exceptionnel ;
- Attestation selon laquelle, à la connaissance de l'auteur de la proposition, le candidat est éligible.

Modalités de mise en candidature (sur SlideRoom)

Les documents à l'appui de la candidature doivent comprendre :

- Curriculum vitae et mot de l'artiste ;
- Le programme d'études proposé ;
- Développement professionnel proposé à l'issue du programme (description des objectifs et ambitions professionnels ou formation complémentaire, le cas échéant) ;
- Description de l'avantage financier découlant de la subvention (facultatif) ;
- Une sélection de prestations au choix du candidat, d'une durée totale de 20 minutes maximum, qui démontre la maîtrise du candidat d'un éventail de genres et de techniques de mouvements. Il est recommandé au candidat d'inclure au moins une courte variation classique du répertoire standard, une variation contemporaine de son choix et une courte démonstration de technique de ballet (3 à 5 exercices à la barre et au centre comprenant l'adagio, les pirouettes, le petit et le grand allegro, dansés sur pointes le cas échéant).
- Les relevés de notes officiels de l'établissement de formation actuel ou du dernier établissement de formation fréquenté, dans le cas des apprentis ;
- Une photo en haute résolution (montrant la tête et les épaules en entier, non recadrée de près). Remarque : cette photo n'est requise que si le matériel soumis présente plus d'un artiste-interprète, à des fins d'identification.

Date limite



Les candidatures doivent être soumises en ligne avant la date limite indiquée pour l'année en cours à l'adresse www.rjhf.com.

Les candidat•es retenu•s et les institutions ou enseignants qui les ont proposé•es seront avisé•es à la fin du mois de juin. Aucun commentaire du jury ne sera fourni. Les soumissions incomplètes ne seront pas examinées.

NOTES SUR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Curriculum vitae

En plus des renseignements habituels, votre curriculum vitae doit comprendre votre formation particulière en ballet, les prix obtenus pour votre mérite artistique ainsi que toute prestation importante faite en public.

Mot de l'artiste

Votre mot de l'artiste devrait avant tout aider les membres du jury de sélection à comprendre quels sont, selon vous, les aspects les plus importants de votre art et les techniques que vous utilisez pour le créer. Vous pourriez, par exemple, envisager les questions suivantes : Quels sont vos buts et vos aspirations en tant qu'artiste? Qui ou quoi vous inspire et pourquoi?

Lettre d'appui

La lettre d'appui, d'un maximum de deux pages, doit parvenir de l'école, de la faculté ou du/de la maître•sse qui propose le/la candidat•e. Elle doit expliquer clairement les aptitudes du/de la candidat•e pour le ballet ainsi qu'une évaluation de son potentiel de mener une carrière professionnelle dans ce domaine. Veuillez noter que la Fondation pourra utiliser des extraits de cette lettre dans son communiqué de presse dévoilant les noms des boursiers.

Enregistrement/audition

Le matériel d'audition doit se présenter sous la forme d'enregistrements vidéo. L'enregistrement doit être de la meilleure qualité possible que le candidat peut fournir et doit idéalement être situé dans une salle de concert ou un studio avec un bon éclairage, et le corps du candidat doit être clairement visible. La liste des sélections interprétées et la musique d'accompagnement (chorégraphe / compositeur et titre de la performance / chanson) doivent être fournies. Si l'enregistrement d'une prestation publique est fourni, le candidat doit être clairement visible dans le clip. Les vidéos peuvent contenir jusqu'à 250 Mo chacune dans l'un des formats suivants : .m4v, .mov, .mp4, .wmv, .flv, .asf, .mpeg, .mpg, .mkv

Nomination et candidature en ligne

Les dates limites sont annoncées au cours de l'hiver de l'année de nomination, généralement à la fin du mois de janvier ou de février. Les dates limites, les liens pour présenter une candidature et



d'autres informations pertinentes sont disponibles sur notre site web à ces dates, et seront communiquées aux abonnés de notre liste de diffusion ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Site web : www.rjhf.com

[Abonnez-vous à notre liste d'envoi](#)

Suivez-nous sur Instagram et Facebook: [@hnatyshynfoundation](#)

La Fondation Hnatyshyn se réserve le droit d'accepter ou de refuser les candidatures. Toutes les décisions prises par la Fondation Hnatyshyn relativement à l'évaluation des candidatures sont finales.

Renseignements supplémentaires :

La Fondation Hnatyshyn

director@rjhf.com

(613) 233-0108
